

Procès-verbal n°18 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	09/12/22
À :	10h - DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui, Mr Sauveur ROMAGNOLE
Assistent :	Mrs Fred ALCARAZ (CTD PPF), Lionel ROCHETTE (CTD DAP), Damien JURADO (Secrétaire Général)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 17 de la réunion du 02/12/2022.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

RAPPEL POUR LA PHASE 2

D1 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes)

Les 1ers joueront en Inter District avec l'Hérault.

(Si le 1er de la poule ne peut monter cela sera le 2ème de la poule qui montera en Inter District).

Les 6ème et 7ème des poules seront relégués en D2 (10 Equipes)

D2 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes) Les 1er et 2ème des poules monteront en D1 (10 Equipes)

Les 6ème et 7ème des poules seront relégués en D3 (10 Equipes)

D3 (ph.2) : des poules de 6 Equipes si possible , Les 5 meilleurs 1ers des poules monteront en D2

(1 montée par poule seulement : 5 Equipes)

Dates INTER DISTRICT U12/U13 – 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après-midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.



Attention

RAPPEL du calendrier des rencontres de la phase 2 :

7-14-21-28 Janvier / 11 Février / 11 – 18 - 25 Mars / 15 Avril / 20 Mai .

DATE DE RATTRAPAGE : 13 Mai (jour de la finale régionale PITCH)

Forfaits :

- **U12 U13 D2 D** Match n° 25053958 : ESPERANCE SP NIMES1 – FC LANGLADE 2 du 03/12/2022 Forfait de Langlade Suite au 3^{ème} forfait : 17/9-24/9-3/12 = Langlade 2 **Forfait général**
- **U12 U13 D3 C** Match n° 25049399 : ENT. EFVA SEDISUD 1 – AS DE CENDRAS 1 du 03/12/2022 Forfait de Cendras 30€

Championnat U13 - RESTRUCTURATION DU CHAMPIONNAT U13 à 08 pour 2023/2024

La commission,

Dans le but d'homogénéiser les groupes de niveau ce qui engendrera plus de plaisir dans la pratique,

Après avis favorable des Conseillers Techniques Départementaux,

Décide d'une restructuration des championnats départementaux U13 à 8 à compter de la saison 2023/2024,

Approuve par conséquent le nouveau règlement des championnats U13 à 8 et son système des épreuves à effet au 1er juillet 2023 tel que présenté en annexe du présent procès-verbal.

Précise qu'il vient ici compléter l'annexe spécifique « Championnat U13 à 08 » présent dans l'annuaire du District Gard-Lozère.



FESTIVAL PITCH U13

2em Tour FESTIVAL PITCH : SAMEDI 4 FEVRIER 2023 à 9h30

Retour CSR :

Pl 6 Plateau Organisé par FC le Vigan :

Considérant qu'aucune des 3 équipes n'a participé à l'épreuve des jongleries,

Dit les 3 équipes (FC PAYS VIGANAIS 1, FC PAYS VIGANAIS 2 et ET. S. SUMENE 1) disqualifiées du festival pitch.

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Dates INTER DISTRICT U12– 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après-midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.

Forfait :

- **U12 D1 E** Match n° 24555171 : ENT. ST BEUCAIRE 30/FC JONQUIERES 11 – GALLICIAN/LE CAILAR 1 du 03/12/2022 Forfait de Gallician 30€



Foot Animation - U10 à U10/U11

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

POUR INFO:

TROP DE CLUB CONTACTE LE DISTRICT ET LA COMMISSION POUR DES CHANGEMENTS DE PLATEAUX APRES PARUTION DES RENCONTRES SUR LE SITE DU DISTRICT.

POUR LES PROCHAINES ROTATION:

APRES PARUTION DES PLATEAUX AUCUN CHANGEMENTS NE SERA FAIT.

Pour les plateaux **non joués** en U10 et U10/U11 le **3 Décembre = RATTRAPAGE le 7 janvier 2023** (14/01 début 4^{ème} rotation) ou avant si **accord** entre les clubs

Les clubs qui veulent engager des équipes pour la R4 ou les mettre en ELITE peuvent le faire dès maintenant par courriel officiel.

Foot Animation – U6 à U8/U9

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Pour les plateaux **non joués** en U8 et U8/U9 le **3 Décembre = RATTRAPAGE le 7 janvier 2023** ou avant si **accord** entre les clubs

Les clubs qui veulent engager des équipes pour la R4 ou les mettre en ELITE peuvent le faire dès maintenant par courriel officiel.

Foot Animation - FEMININES

La coupe Gardoise U12/U13 F se jouera le samedi 10 Décembre

Pour la Phase 2 les équipes U12/U13 F seront intégrées en D3 avec les Garçons
(Le club de Quissac intègre les PI U10/U11)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

